

GRAND PRIX SENIORS DE VSD

Les 18 - 19 et 20 août 2023 - Golf Club de Valence St Didier

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la ffgolf et de la Ligue AURA.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

1. ÉCHÉANCES

- Clôture des inscriptions et Contrôle des Inscrits : **jeudi 27 juillet 2023**
- Publication de la Liste des joueurs retenus et de la Liste d'attente : **mardi 1^{er} août 2023**
- Publication des départs : **mercredi 16 août 2023**

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs âgés de 50 ans ou plus, la veille du début de la compétition :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé de l'année en cours enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active de l'année en cours et une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

3. FORMULE DE JEU

54 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Cut après 36 trous dans chaque série.

Nombre de joueurs retenus : 60% des joueurs et les ex-aequo, ayant terminés le tour 2, arrondi au multiple de 3 supérieur.

Forfait des joueurs qualifiés :

- Ils sont remplacés par les compétiteurs qui les suivent dans l'ordre du classement nombre pour nombre. Cependant, si après les forfaits le nombre de joueurs restant est égal ou supérieur au nombre de joueurs prévu pour le cut, ils ne seront pas remplacés.
- Après l'affichage officiel des résultats, ils ne sont pas remplacés.

Séries - Marques de départ

Dames : Départs des repères IV (bleus)

Messieurs : Départs des repères II (blancs)

Départs avancés pour les deux séries - Trous 4 / 6 / 7 / 10 / 13 / 14 / 17

Départage

En cas d'égalité pour la première place du Grand Prix Seniors, les joueurs concernés partent en Play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Épreuve.

Si le Play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

4. ENGAGEMENT

Inscriptions

Les inscriptions se font **uniquement par courrier**, accompagné du droit d'engagement, adressé au GOLF CLUB DE VALENCE ST DIDIER, 620 ROUTE DE MONTÉLIER, 26300 CHARPEY (FRANCE)

Droits d'engagement

Joueurs de 50 ans et plus : 110 € Membres du Golf de VSD : 55 €

Un joueur ou une joueuse, non licencié en France ne pourra pas bénéficier des réductions tarifaires ci-dessus.

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier **AVANT** la date de clôture des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

▲ Liste des inscrits

Tout joueur qui ne sera pas en conformité avec l'ensemble des conditions de participation (Licence, Certificat Médical, Questionnaire de Santé et Droit de Jeu Fédéral) **à la date de clôture des inscriptions**, sera retiré de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

<i>Nombre maximum de joueurs autorisés</i>	<i>Dames Nombre minimum (Hors Wild Cards)</i>	<i>Wild Cards Nombre maximum autorisé</i>
135	30	13

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateur (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

5. ORGANISATION

Entraînement

Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, à compter de la date de publication de la liste des joueurs retenus.

Tirage des départs

- 1er jour : Prendre la liste par ordre d'index, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
- 2ème jour : Bloc 3, Bloc 4, Bloc 2 et Bloc 1.
- 3ème jour (Cut) : en fonction des résultats, ordre décroissant.

Prix et Remise des Prix

Samedi 19 août à 19h30 : Proclamation des résultats cumulés des 2 premiers tours, suivi de la fabuleuse « Gardianne » à André (Tous les joueurs sont invités, nous consulter pour les accompagnants)

Dimanche 20 août : Remise des Prix - 15 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Les trois premiers de chaque série sont primés.

GRAND PRIX SENIORS DE VSD

Les 18 -19 et 20 août 2023 - Golf Club de Valence St Didier

Nous n'acceptons pas les demandes d'inscription par mail ou par téléphone.

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception de votre bulletin d'engagement.

GOLF CLUB DE VALENCE ST DIDIER

620 route de Montélier
26300 Charpey

France

Tout joueur qui ne sera pas en conformité avec l'ensemble des conditions de participation (Licence, Certificat Médical, Questionnaire de Santé et Droit de Jeu Fédéral) **à la date de clôture des inscriptions**, sera retiré de la liste des inscrits.

Tous les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

* NOM :

* Prénom :

* Date de Naissance : j j / m m / a a a a

* Email :

* N° Tél Portable (1):

Club de licence :

* N° Licence ffgolf :

Classement Mérite Amateur :

Index :

Classement Mérite Seniors :

Si meilleur que scratch indiquer un + devant

Droits d'engagement

Joueurs agés de 50 ans ou plus :

110€

Membres du Golf de VSD :

55 €

Forfait avant la date clôture ou d'un joueur en liste d'attente : remboursement à 100%

Forfait après la date de clôture quel que soit le motif :

La totalité des droits d'inscription restera acquise par le Golf de Valence St Didier